



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

CAP

MAINTENANCE DE BÂTIMENTS DE COLLECTIVITÉS

ÉPREUVE EP2–MISE EN ŒUVRE : épreuve en situation de dysfonctionnement avec prise en compte de la sécurité

ÉPREUVE EP2-2^{ème}partie : Maintenance sur maquette (durée 1 h)

SUJET

Pendant les 6 heures que dure l'épreuve EP2, vous serez sollicité à 3 reprises, pour intervenir en maintenance, dans 3 domaines différents :

- Réseaux et appareillages (plomberie, sanitaire, chauffage),
- Structures mobiles (menuiserie, serrurerie),
- Réseaux et appareillages électriques.

Vous tirerez au sort un sujet de dysfonctionnement parmi une liste de possibilités de défauts. Vous vous organiserez de façon à gérer votre intervention dans le temps imparti. Votre intervention se limitera à 20 minutes dans chacun des 3 domaines. L'évaluation portera sur les critères suivants :

- Diagnostiquer le dysfonctionnement (localiser la pièce ou le sous-ensemble défectueux),
- Déceler les symptômes du dysfonctionnement,
- Vérifier les hypothèses émises lors du diagnostic,
- Préparer votre intervention dans des conditions de sécurité optimale, pour vous et votre entourage,
- Intervenir efficacement,
- Contrôler le bon fonctionnement du système sur lequel a eu lieu l'intervention,
- Rendre compte.

Vous devrez donc intervenir, mais aussi et surtout, expliquer ce que vous allez faire et pourquoi vous le faites, les enseignants chargés de l'évaluation vous questionneront dans ce sens.

Chacun des 3 domaines sera évalué sur 20 points.

CAP Maintenance de bâtiments de collectivités	Session 2019		SUJET
EP2 – 2 ^{ème} partie : Maintenance sur maquette	Durée : 1 h	Coefficient : 3	Page 1/2

EP2-2^{ème} partie : Préparation de l'épreuve en situation de dysfonctionnement
Maintenance sur maquette (1 heure)

Chaque candidat devra passer individuellement sur les 3 maquettes (Installation électrique, Installation sanitaire, Menuiserie) pendant 20 minutes au maximum sur chacune d'elle.

Chaque candidat tirera au sort un sujet de dysfonctionnement parmi une liste de possibilités de défauts. Il s'organisera de façon à gérer son intervention dans le temps imparti.

Le candidat aura à sa disposition un échantillonnage des différents produits de remplacement ou de dépannage afin de lui permettre de faire la bonne procédure qui s'impose.

N°	Plomberie - Sanitaire - Chauffage	Menuiserie - Serrurerie	Électricité
1	Chasse d'eau (fuite)	Serrure encastrée (détérioration)	Simple allumage (panne simple)
2	Évacuation eaux usées (bouchage)	Ouvrant de porte (paumelles cassées)	Va-et-vient (panne simple)
3	Chauffe-eau (fuite bloc de sécurité)	Plateau de table (dévissé ou arraché)	Prise de courant (panne simple)
4	Radiateur en fonte (ne chauffe pas)	Barillet de serrure (clé cassée)	Télérupteur (panne simple)
5	Robinet à clapet (fuite)	Porte (affaissée)	Prise commandée (panne simple)

CAP Maintenance de bâtiments de collectivités	Session 2019		SUJET
EP2 – 2 ^{ème} partie : Maintenance sur maquette	Durée : 1 h	Coefficient : 3	Page 2/2

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.